

Vocabulaire, notions en **HISTOIRE** classe de 5^e

Abbassides (les) : dynastie des califes arabes régnant de 750 à 1258.

Acculturation : modification des manières de penser et d'agir des individus, après leur rencontre avec un ou plusieurs peuples différents.

Adoubement : cérémonie au cours de laquelle le jeune noble reçoit ses armes des mains d'un seigneur et devient chevalier.**Aristocratie** : groupe dominant dans la société, qui détient le pouvoir et des privilèges (les seigneurs et les chevaliers).

Amérindiens : Indiens d'Amérique, les premiers habitants de ce continent.

Argentier : surintendant des Finances. Personne chargée par le roi de veiller sur les finances du royaume.

Assolement triennal : sur une période de 3 ans, alternance des types de cultures sur une même parcelle.

Astrolabe (un) : instrument de navigation permettant de déterminer la latitude d'un lieu.

Auréole (une) : un signe circulaire qui désigne les personnes protégées par Dieu (comme les saints ou les empereurs par exemple).

Bailli : représentant du roi chargé de rendre la justice et de collecter les impôts.

Banalités (les) : les taxes payées par le paysan contre l'utilisation obligatoire du four, du moulin ou du pressoir du seigneur.

Basileus : (grec basileus, roi) titre officiel des empereurs de l'Empire romain d'Orient. A l'époque byzantine, il est synonyme d'empereur.

Beffroi : haute tour construite par une ville. Elle abrite la cloche qui avertit les habitants en cas de danger et sonne les horaires de travail.

Bourgeois : habitants du bourg, de la ville.

Boussole (une) : instrument qui indique le Nord et qui permet de naviguer.

Cadi : juge qui rend la justice en se basant sur le Coran.

Calife : chef politique et religieux des musulmans, successeur de Mohammed. Il dirige l'empire musulman.

Capétiens : dynastie fondée par Hugues Capet en 987.

Caravelle (une) : navire inventé par les Portugais à la fin du XVe siècle. Les voiles et mâts permettent une longue navigation.

Cens (le) : redevance annuelle due au seigneur, payable en argent ou en nature. Elle est payée par le paysan en échange de sa tenure.

Centralisation : toutes les décisions sont prises en un même lieu avant d'être appliquées dans les provinces.

Chiites : musulmans pour qui le calife doit descendre de la famille proche de Mohammed, c'est-à-dire de celle de son gendre, Ali.

Chrisme (le) : un symbole chrétien signifiant Christ en grec.

Commune : association d'habitants pourvue de droits.

Compagnie commerciale : société qui regroupe de nombreux associés autour d'une famille de marchands.

Comte : un grand personnage nommé par l'empereur pour administrer un territoire, le comté.

Confrérie (une) : au Moyen-âge, association d'entraide et de prière placée sous l'autorité d'un saint.

Connétable (un) : commandant en chef des armées du roi de France au Moyen-âge.

Conquistador : mot qui vient de l'espagnol et qui est donné au soldat espagnol qui explore et conquiert l'Amérique centrale et l'Amérique du sud.

Conseil de France : groupe de grands seigneurs chargés de conseiller le roi dans la direction de son armée et de son administration.

Contact (un espace de) : c'est un territoire (espace de contacts, comme la Méditerranée) ou un événement (affrontement militaire, comme les croisades) qui met en relation des pouvoirs et des populations.

Coran : « récitation » en arabe, c'est le texte sacré considéré comme la parole divine transmise à Mohammed.

Corporation : l'association des gens d'un même métier, chargée de fixer les règlements du métier (conditions de travail, façon de fabriquer les produits...).

Corvée : travail obligatoire et non payé.

Cour : ensemble des personnes vivant auprès du roi. On appelle ses membres des « courtisans ou courtisanes ».

Dauphin : en France, fils aîné du roi et son héritier au trône (1^{er} mâle).

Dîme : dixième des revenus, versé en impôt à l'Église.

Djihad (Jihâd) : effort ; effort sur soi-même ; lutte ; guerre sainte pour défendre l'islam.

Doge : personne élue par les grandes familles marchandes pour diriger la république de Venise.

Domaine royal : ensemble des terres qui appartiennent directement au roi.

Droit de ban : pouvoir de commander, de juger et de punir.

Édit : une décision royale sur un problème précis (comme une loi aujourd'hui).

Église : avec un « É » majuscule, désigne l'ensemble du clergé, à partir du XI^e siècle.

Église réformée (l') : nom donné à l'Église née de la Réforme de Calvin.

Émir : gouverneur de province, chef de l'armée, qui a pour rôle de maintenir l'ordre.

Empire colonial (un) : ensemble des territoires conquis, administrés par un autre État.

Empire ottoman : l'empire turco-musulman né au détriment de l'ancien empire byzantin. Il dure de la fin du XIII^e siècle à 1920.

Empire universel (un) : volonté de construire un empire réunissant tous les territoires de la chrétienté et étendant sa domination sur l'ensemble du monde connu.

Empire : c'est un ensemble de peuples et de territoires unis sous l'autorité d'un même chef, l'empereur.

État moderne (un) : ensemble des « outils » utilisés par le pouvoir politique pour gouverner un pays (administration, impôts, justice, monnaie).

États généraux : réunion par le roi des représentants du clergé, des nobles et des bourgeois pour faire accepter sa politique.

Étiquette : ensemble des règles qu'il faut respecter à la Cour comme les gestes, la parole par exemple.

Évangélisation (une) : le fait de prêcher, dire, l'Évangile (texte chrétien) aux populations non chrétiennes pour les convertir au christianisme.

Excommunication : exclusion de l'Église, par le pape ou par un évêque, d'une personne qui ne respecte pas ses lois.

Faubourg (un) : du latin foris burgus. Bourg qui s'est bâti à l'extérieur de l'enceinte d'un autre bourg ou d'une ville ou d'un château. Souvent peuplé, à ses débuts, de marchands d'origine lointaine, mais aussi d'immigrants du voisinage. Petit à petit s'entoure de murailles et s'intègre à la ville ancienne.

Félon : vassal qui ne respecte pas ses obligations et trahit son seigneur.

Féodalité : organisation politique, économique et sociale du Moyen Âge caractérisée par l'existence des fiefs.

Fief : terre remise à un vassal par un seigneur, en échange de sa fidélité et de son aide.

Foire : un grand marché se tenant à date régulière dans un lieu donné.

Fronde (la) : révolte des nobles et des parlementaires contre l'autorité royale, pendant la minorité de Louis XIV (la régence) entre 1648 et 1653.

Guerre de religion : guerres civiles opposant catholiques et protestants.

Gilde : association de marchands ou d'artisans d'une ville.

Hadith : ensemble des paroles et des actes attribués à Mohammed

Hammam : bains publics.

Hégire : en 622, départ de Mohammed de La Mecque pour Yathrib, qui prend ensuite le nom de Médine. L'Hégire marque le début du calendrier musulman.

Héliocentrisme (l') : théorie selon laquelle le Soleil se situe au centre de l'univers, la Terre tournant autour de lui.

Hommage : cérémonie au cours de laquelle le vassal se recommande à son seigneur et lui prête serment de fidélité.

Hôtel de ville : édifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune.

Huguenots : nom donné aux protestants en France au XVI^e siècle.

Humaniste (du latin *Humanus* : instruit, cultivé) : un intellectuel du XVI^e siècle qui se consacre à l'étude des auteurs antiques et de l'homme.

Ikône (une) : image religieuse, représentant le Christ ou la Vierge ou un saint, peinte sur du bois et décorée avec des feuilles d'or. Les Orthodoxes vénèrent les icônes.

Iconoclasme (l') : les iconoclastes luttent contre ceux qui adorent les objets religieux en détruisant les images saintes.

Indulgence (une) : le pardon d'un péché, souvent vendu par l'Église catholique.

Inquisition : tribunal de l'Église chargé de poursuivre et de punir les hérétiques.

Intendant : représentant du roi dans les provinces du royaume ayant des pouvoirs de police et de finances.

Islam : signifie « soumission » à la volonté d'Allah ; nom de la religion prêchée par Mohammed.

Jachère : terre laissée au repos pour qu'elle retrouve de la fertilité.

Jésuites : membres de la Compagnie de Jésus, ordre religieux fondé en 1537 qui se met au service du pape pour faire triompher la religion catholique.

Légiste : spécialiste de la loi.

Lettre de cachet : sous l'Ancien Régime, ordre d'emprisonnement signé par le roi, sans qu'il y ait eu de jugement.

Lettre de change : écrit par lequel une personne donne à une autre personne l'ordre de payer une certaine somme d'argent à une troisième personne, dans un autre lieu.

Ligue (la) : c'est l'association fondée par le duc de Guise (catholique) en 1576 pour empêcher tout acte de tolérance envers les protestants. La ligue était farouchement hostile aux Protestants.

Lois fondamentales (les) : coutumes que le roi français doit respecter. Par exemple, la couronne ne peut être transmise par les femmes.

Mécène (un) : une personne qui protège écrivains, artistes et savants en les aidant financièrement.

Missi dominici (du latin missus : envoyé, et dominus : maître) : les envoyés de l'empereur chargés de surveiller les comtes.

Monarchie : régime politique dirigé par un roi héréditaire.

Monarchie de droit divin : monarchie dans laquelle le roi exerce un pouvoir total et sans partage dont il dit qu'il lui a été confié par Dieu.

Monothéisme : croyance en un dieu unique.

Mosaïque (une) : c'est l'assemblage de petits carrés de céramique en couleur (les tesselles) et qui forment un dessin.

Mosquée (une) : lieu de culte des musulmans, ils s'y rassemblent pour prier.

Nouveau monde (le) : désigne le continent américain depuis les voyages de découvertes de Christophe Colomb de 1492 à 1506.

Officier : agent du roi, propriétaire de sa charge (office) et qui doit faire appliquer les décisions prises par le souverain dans tout le royaume.

Omeyyades (les) : dynastie des califes arabes régnant de 661 à 750.

Ordonnance (une) : décision du roi qui s'applique dans tout le royaume (elle a la force d'une loi).

Ost : service militaire de 40 jours dû par le vassal à son seigneur.

Parlement (dans le royaume de France) : au Moyen Age, cour de justice supérieure qui juge en appel. Elle est aussi chargée d'inscrire dans un registre les décisions du roi. Elle peut refuser l'enregistrement ou demander au roi de modifier sa décision.

Paroisse : territoire sous l'autorité religieuse d'un prêtre.

Pasteur (un) : chez les Chrétiens protestants, c'est l'homme qui dirige une communauté de croyants.

Patriarche de Constantinople (le) : c'est le chef spirituel de l'Église orthodoxe.

Pavois (un) : un grand bouclier sur lequel les généraux romains étaient portés en cas de triomphe. La pratique est également répandue chez les Francs.

Pourpre (le) : la couleur rouge sombre associée au pouvoir impérial dans l'empire byzantin.

Pouvoir absolu (le) : pouvoir qui n'est pas limité par des lois ou un contre-pouvoir. Le roi absolu dirige en ayant tous les pouvoirs.

Précolombien : qui a précédé l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique.

Première mondialisation (la) : la mise en contact des différentes parties du monde en raison des voyages de découvertes et à l'ouverture de nouvelles voies commerciales par les Européens.

Réforme catholique ou Contre-Réforme : ensemble des réformes entreprises par l'Église catholique en réponse à la Réforme au XVI^e s (ex. : meilleure formation des prêtres).

Réformes protestantes : les changements religieux qui ont donné naissance à de nouvelles Églises chrétiennes, dites protestantes.

Régence : période au cours de laquelle une personne gouverne en attendant que le roi devienne majeur (un édit à Vincennes au mois d'avril 1374, déclare la majorité du roi de France ayant atteint l'âge de quatorze ans).

Religion orthodoxe (la) : la religion chrétienne séparée de l'Église catholique par des désaccords de pouvoir politique au début du XI^e siècle.

Remontrance (une) : droit du parlement de contester une décision royale. Le roi peut de nouveau demander le vote de sa décision. Une seconde remontrance (remontrance itérative) peut-être ce qui oblige le roi à se déplacer pour faire appliquer définitivement sa décision.

Renaissance (la) : période de profondes transformations intellectuelles et artistiques des XVe et XVIe siècles. Née d'abord en Italie du nord au XVe siècle, elle va se répandre en France surtout au siècle suivant et dans quelques pays européens.

République des lettres (la) : réseau des humanistes qui nouent des contacts entre eux dans toute l'Europe, par les correspondances et les voyages.

Réserve : terres cultivées par les paysans pour le compte du seigneur.

Révocation : annulation d'une décision.

Sacre : cérémonie religieuse au cours de laquelle l'Église couronne un souverain (à Reims pour les rois de France).

Sacrement : rite religieux par lequel le chrétien veut se rapprocher de Dieu (ex : baptême, communion..).

Schisme (le) : du grec schisma = rupture, c'est la séparation entre l'Église chrétienne catholique et l'Église chrétienne orthodoxe. Le schisme eut lieu en 1054.

Seigneur (un) : c'est une personne qui a reçu l'hommage d'un vassal.

Seigneur (un) : une personne qui domine, en tant que maître de la terre ou de droit de justice. Il peut-être un laïc ou un ecclésiastique (clerc) .

Seigneurie : vaste domaine agricole appartenant à un seigneur sur lequel il exerce son pouvoir.

Sîra : « vie » de Mohammed, écrite au VIIIe siècle.

Soliman le Magnifique : Le Magnifique en Occident et le Législateur en Orient en raison de sa reconstruction complète du système juridique ottoman. Il instaura des changements législatifs concernant la société, l'éducation, l'économie et le système judiciaire. Son code civil (appelé *Kanun*) fixa la forme de l'empire pour plusieurs siècles. Soliman était non seulement un poète et un orfèvre, mais également un mécène qui supervisa l'âge d'or de l'art, de la littérature et de l'architecture ottomanes. Il parlait quatre langues : le turc ottoman,

L'arabe, le tchaghataï (un dialecte turc apparenté à l'ouïghour) et le persan.

Souk : quartier des commerçants et des artisans.

Sultan : plus grand chef militaire, religieux et politique de l'empire ottoman.

Sunnites : musulmans les plus nombreux, favorables au strict respect de la tradition établie par la Sunna (récits et propos de Mahomet).

Templiers : ordre religieux de moines-soldats installé en Terre Sainte. Sa richesse est issue de nombreux dons des chrétiens.

Tenures : lots de terre confiés aux paysans par le seigneur en échange d'un loyer (le cens).

territoire où règne un calife.

Théologie : domaine qui étudie les questions relatives à Dieu.

Tournoi : jeu guerrier dans lequel s'affrontent des chevaliers.

Université (une) : au Moyen-âge, association de maîtres et d'étudiants qui organise librement l'enseignement (théologie, droit, médecine).

Vassal (un) : c'est une personne qui se place sous la protection d'un seigneur. Il devient ainsi son serviteur et son protégé.

Vikings (les) : peuple de guerriers venus du Nord de l'Europe (Scandinavie) et qui s'est livré à des invasions dans toute l'Europe entre les VIe et VIIIe siècles après Jésus-Christ.

Ville : au Moyen-âge, lieu densément peuplé où s'exercent de nombreuses activités économiques et où siègent les pouvoirs politiques ou religieux.

Vizir : ministre.